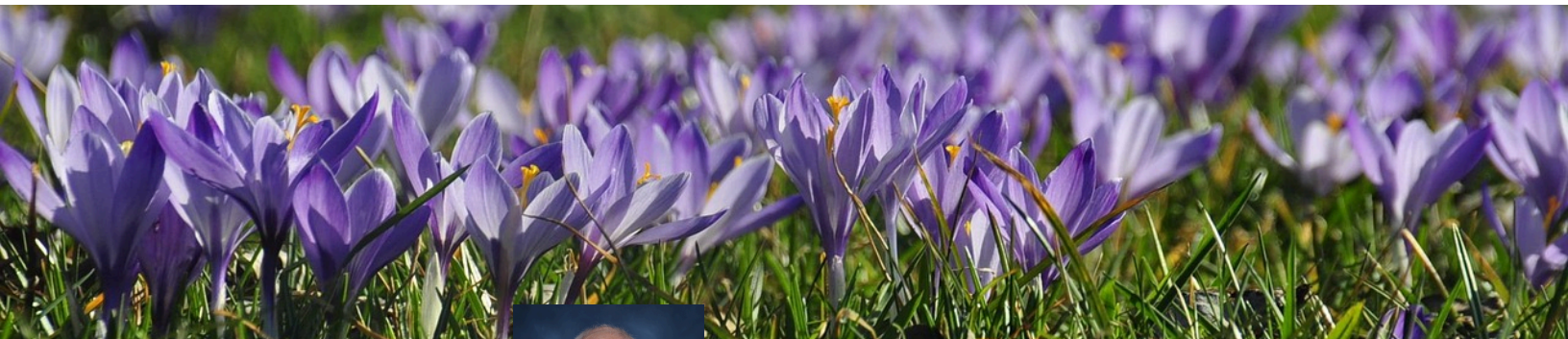




NOUVELLES DE VAL-JOLI



Mot du maire

Patrick Bernier



Chère citoyenne et citoyen de Val-Joli.

Le printemps se fait attendre mais les projets sont en marche. Les travaux d'asphaltage du rang 14 seront complétés aussitôt que la température va le permettre.

Concernant le dossier du transport adapté et collectif au niveau de la MRC, Val-Joli a maintenu sa position basée entre autres sur les résultats du sondage de 2024 où la majorité des répondants préféreraient défrayer les coûts qui incombent à la municipalité pour offrir le service via la taxe foncière au lieu de la taxe sur l'immatriculation des véhicules. Cette dernière a été retenue par le conseil de la MRC. Soyez assuré que nous serons attentifs au rendement service versus coût.

Je vous invite à venir nous rencontrer pour la journée de l'arbre le 16 mai prochain au garage municipal ainsi que la vente de garage au parc floral.

J'en profite pour vous souhaiter un printemps ensoleillé.

Patrick Bernier

Mot de la direction

Marie-Céline Corbeil, DMA
directrice générale et
greffière-trésorière



Bonjour à tous,

Je prends quelques instants pour vous informer de certains développements de dossiers des dernières semaines. Premièrement la municipalité avait mandaté WSP pour nous accompagner sur un projet de toit au-dessus de la patinoire en vue d'une demande à un important programme de subvention. Comme le parc du rang 10 est en zone inondable, nous avons tenu une rencontre préliminaire avec le ministère de l'environnement. Lors de cette rencontre, nous avons pressenti de très bonnes nouvelles, l'analyste qui nous a rencontré semblait à première vue favorable à notre projet, le toit proposé ne semblait pas être apparenté à un bâtiment et pourrait peut-être bénéficier d'une exemption. Malheureusement, quelques semaines plus tard, le ministère nous annonçait qu'une demande d'autorisation serait nécessaire pour ce projet. Compte tenu des coûts associés aux rapports et études à fournir pour présenter une demande d'autorisation, qui auraient pu représenter un montant de plus de 70 000\$ le projet a été abandonné. Nous travaillons présentement à offrir une autre infrastructure récréative, pour permettre une plus grande participation citoyenne aux activités extérieures.

Concernant l'appel d'offres publié pour le nouveau camion de déneigement, nous avons dû l'annuler car les 2 soumissions reçues comportaient des non-conformités qui nous empêchaient d'octroyer le contrat. Nous reprendrons l'appel d'offres plus tard en mai.

Finalement, comme il y a eu une seule demande pour le programme d'installation septique, la municipalité n'ira pas de l'avant cette année.

Bonne lecture !

Marie-Céline Corbeil



Conseil municipal

4 mai
20 h
Val-Joli

COMPTES DE TAXES MUNICIPALES 2026

La **deuxième échéance** de paiement est fixée au **7 mai 2026**. Assurez-vous d'effectuer votre paiement à temps pour éviter des frais d'intérêts.

Les modes de paiement disponibles

Vous pouvez payer votre compte de taxes :

- Via votre institution bancaire: Desjardins, Banque Nationale du Canada et Banque Scotia
- Virement Intérac (nous contacter)
- Par la poste
- En personne à l'hôtel de ville: Débit, chèque ou argent.



Mot de l'Inspecteur

par Dan Coutu



Chers citoyens,

Je vous informe que toutes les demandes de permis déposées à partir du 9 avril seront traitées à compter du 20 avril. Je vous remercie de votre patience durant cette période de traitement.

Je vous rappelle également que, selon l'article 7.14 du règlement d'urbanisme, tous les abris d'auto temporaires doivent être retirés à partir du 15 avril. Il est important de respecter cette obligation afin d'éviter des avis d'infraction.

Vous êtes plusieurs à me contacter pour vérifier si un permis est requis pour vos projets. Je vous remercie pour votre vigilance et votre collaboration car valider la nécessité d'un permis avant d'entreprendre vos travaux est toujours la meilleure façon d'éviter des inconvénients. Il me fait plaisir de vous guider dans vos demandes si c'est complexe.

Merci au plaisir!



HEURES D'OUVERTURE - 2026

Ouvert du 29 avril au 28 novembre

DIMANCHE - LUNDI- MARDI → FERMÉ
MERCREDI - JEUDI - VENDREDI → 9 H À 17 H
SAMEDI → 9 H À 15 H

À l'écocentre, chacun met la main à la pâte : les usagers doivent décharger leurs matières eux-mêmes. Merci de votre collaboration.

 666, chemin Keenan, Melbourne

INFORMATION
T. 819 826-6505 poste 321 / 819 518-2544

www.val-saint-francois.qc.ca
info.mrc@mrcvsf.ca





MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI
500, ROUTE 249
VAL-JOLI (QC) J1S 0E8
TÉL. :819 845-7663

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIERS ÉTUDIANTS

CATÉGORIE

TYPE DE POSTE

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

DURÉE DE L'EMPLOI

Voirie

Saisonnier, 30 heures/semaine du lundi au jeudi
dès la fin de l'année scolaire

fin juin à fin août à la reprise de l'année scolaire

PRINCIPALES FONCTIONS

La Municipalité de Val-Joli recherche 1 personne motivée pour faire partie de l'équipe durant la saison estivale. Les emplois consistent à épauler notre équipe de journaliers en place au niveau de la voirie et des parcs (entretien, tondage, nettoyage, peinture, réparations mineures, etc.) L'employé pourrait être appelé à effectuer d'autres tâches connexes pour la Municipalité.

EXIGENCES

Niveau d'études secondaire

1 à 6 mois d'expérience

Les candidats recherchés doivent être dynamiques, assidus au travail et ponctuels, en mesure de travailler seul ou en équipe et pouvoir se déplacer.

Pour être admissible, le candidat doit être âgé de plus de 14 ans et être capable de travailler avec des outils et le tracteur à gazon.

L'étudiant doit respecter les consignes données par le personnel de la voirie et la direction.

CONDITIONS DIVERSES

Le travail s'effectue généralement de jour.

CONDITIONS SALARIALES

Travail du lundi au jeudi. Salaire horaire de 18.60 \$ de l'heure pour 30 heures par semaine.

Faites parvenir votre cv par courriel au plus tard le 28 avril à

RESPONSABLE

Marie-Céline Corbeil

COURRIEL

direction@val-joli.ca

Pour informations : 819 845-7663, poste 3



Fermeture du bureau municipal

- Lundi le 11 mai et 18 mai
- Mercredi 24 juin et 1er juillet



Abri temporaire

Selon la réglementation en vigueur, il est permis d'installer un abri d'automobile temporaire entre **le 15 octobre et le 15 avril** de l'année suivante. En dehors de cette période, le maintien de telles installations constitue une infraction passible d'une amende. Il faut tout démanteler (la toile et la structure).

Inscriptions

Service d'animation estivale

Inscription en ligne

Détails et inscription:
<https://www.villedewindsor.qc.ca/sport-loisirs-et-culture/service-danimation-estivale/>



MAI
mois
de l'arbre
et des forêts



JOURNÉE DE L'ARBRE

16 mai 2026 - 8h30 à 11h30
GARAGE MUNICIPAL

Il y aura une distribution d'arbres
(feuillus et conifères) et de compost.

Vous aurez de la documentation sur
les essences distribuées.

Veuillez prévoir des contenants pour le
compost.

**Les arbres sont gracieusement offerts
par le ministère des Ressources
naturelles et des Forêts.**

BALLE MOLLE 2026



Les inscriptions à la balle pour vos enfants
sont maintenant débutées. Inscription en
ligne: www.val-joli.ca/fr/loisirs-et-culture/formulaire-inscription-a-la-balle-molle/ ou en personne, hôtel de ville, au
500 route 249.



Journée Vente de garage

Parc floral
16 mai • 8h à 15h



Information Johanne Maurice: 819 345-8015

Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663

Marie-Céline Corbeil, dir., P.3, direction@val-joli.ca

Dan Coutu, Urbanisme, P.2, permis@val-joli.ca

Josiane Perron, adj., P.1, secretariat@val-joli.ca,

Pier Lacasse, resp. voirie, P.4, voirie@val-joli.ca

Membres du conseil :

Maire : Patrick Bernier, P.5
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : Sylvain Côté
Siège 2 : Guy St-Laurent
Siège 3 : Karine Chamberland
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : Jonathan Morin
Siège 6 : Johanne Maurice

Municipalité de Val-Joli
500, Route 249
Val-Joli (QC) J1S 0E8



LUNDI AU JEUDI DE 8H30-12H, 13H-16H30
VENDREDI DE 8H30 À 12H

Pour toutes plaintes concernant les animaux :
SPA de l'Estrie : 819 821-4727



@municipalitevaljoli